

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Présentation du lieu et du projet

Situé dans le 19^e arrondissement de Paris, le CENTQUATRE-PARIS est un espace de diffusion, de production et de résidences artistiques pour les artistes du monde entier. Pensé comme un abri de toutes formes d'esthétiques artistiques et culturelles, élaboré selon des modes coopératifs, il donne accès à l'ensemble des arts actuels par une programmation de spectacles, concerts, expositions, à la fois accessible au plus grand nombre et ancrée dans la création contemporaine.

Le CENTQUATRE est pensé comme un espace public ouvert, sans condition d'accès. En prise avec son territoire, il met en œuvre les modalités d'accueil de tous les publics et encourage la pratique artistique par la mise à disposition d'espaces ouverts ou de répétition (le Cinq), de lieux spécifiquement dédiés à la découverte de l'art (dès le plus jeune âge avec La Maison des Petits) et la mise en œuvre de projets reliant artistes et publics. Lieu de vie ouvert 6 jours sur 7, il est jalonné de boutiques et restaurants.

Dans le cadre de son activité, le CENTQUATRE noue des liens variés avec la sphère privée et l'entreprise, dans le cadre de partenariats de projets, de la commercialisation de ses espaces ou de l'accompagnement spécifique développé au sein de 104factory, un incubateur pour les jeunes entreprises porteuses de projets innovants dans le domaine des industries culturelles et créatives et de l'impact environnemental.

Par son activité d'ingénierie culturelle (104ingénierie), le CENTQUATRE propose son expertise en matière de programmation et de production artistiques ainsi que dans le champ de l'urbanisme culturel au service de commanditaires français et étrangers, publics ou privés. Par le biais de missions de conseil et de maîtrise d'œuvre, il accompagne la conception et la programmation de nouveaux lieux ou de grands événements.

Le bâtiment et l'équipe

L'EPCC CENTQUATRE-PARIS est un bâtiment de 39000m² composé des équipements suivants : deux salles de diffusion de 200 et 400 places, une salle modulable avec un jardin de 650 places, 8 ateliers polyvalents entre 100 et 300 m², la nef Curial de 1200m² et les Ecuries situées en sous-sol d'environ 1400m². Son budget 2024 s'élève à 18 M€ et son équipe compte 90 salarié-es permanent-es, des équipes techniques intermittentes, et recourt à des prestataires sous marché public.

L'EPCC CENTQUATRE-PARIS

L'EPCC, dont le siège est situé au 104, rue d'Aubervilliers, 75019 Paris, est constitué des deux collectivités suivantes et membres contributeurs : la Ville de Paris et la Ville de Pantin. Il s'agit d'un établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial, régi notamment par les articles L.1431-1 et suivants et les articles R. 1431-1 et suivants du code général des collectivités territoriales. Le montant de la contribution statutaire de la Ville de Paris à l'EPCC est de 8,5 M€.

DÉFINITION DU POSTE DE DIRECTION

Missions

Sous l'autorité et en coopération avec le Conseil d'administration, les missions de la direction sont les suivantes :

- Concevoir et mettre en œuvre le projet artistique et culturel du CENTQUATRE-PARIS. La direction doit piloter l'offre de résidences artistiques et tous les dispositifs d'accueil artistique en défendant une ligne artistique affirmée. Le CENTQUATRE dispose par ailleurs de sa propre activité de production et de diffusion dont la direction définit les orientations stratégiques. La direction établit une programmation dans les champs du spectacle vivant et des arts visuels, à la fois populaire, pluridisciplinaire et multiculturelle. La programmation est conçue de manière à être parfaitement lisible pour les publics, notamment dans son articulation entre l'offre de la saison, les temps de festivals et les projets événementiels.
- Assurer la cohérence globale des activités proposées au long cours au CENTQUATRE pour maintenir toute l'année les principes de simultanéité, de coactivité et de dialogue entre toutes les activités dans les différents espaces du lieu.
- Maintenir une forte activité de pratiques artistiques et culturelles au sein du CENTQUATRE, pour tous les publics à tous les âges de la vie et veiller notamment au maintien des pratiques artistiques spontanées dans le lieu.
- Développer la stratégie d'ancrage territorial et de rayonnement du CENTQUATRE à travers un programme d'actions avec de nombreux partenaires (associations, centres sociaux, établissements scolaires et universités notamment) dont l'objectif est de participer à l'appropriation du lieu par la population et développer leurs pratiques artistiques et culturelles.
- Optimiser la commercialisation des différents espaces du CENTQUATRE, à la fois des espaces commerciaux (restaurants, boutiques, etc.) pour maintenir un niveau de flux important dans le lieu et des espaces événementiels dans le but de renforcer la programmation avec d'autres contenus à vocation artistique et culturelle.
- Développer la mise en œuvre de partenariats avec le monde de l'entreprise, que ce soit à travers l'incubateur ou les partenariats de projets (sponsoring, mécénat) avec des fondations ou entreprises, et la poursuite d'une politique de commercialisation des espaces vertueuse tant en matière de ressources que de contribution à la programmation générale du lieu pour tous les publics.

- Contribuer à définir la stratégie d'ingénierie culturelle sur l'ensemble des missions d'accompagnement à destination d'acteurs publics et privés, pour la conception et la réalisation de projets d'aménagements urbanistiques culturels et artistiques ou la réalisation de grands événements. Favoriser le rayonnement de cette expertise au niveau national et international.
- Assurer la responsabilité générale de la direction de l'établissement dans toutes ses dimensions stratégiques (artistique, financière et managériale). Garantir la bonne gestion administrative et financière de l'EPCC, évaluer l'activité, assurer la gestion des ressources humaines et le management des équipes en veillant à l'adéquation avec la stratégie de l'établissement et à la qualité du dialogue social. Mener la politique de responsabilité sociale et environnementale de l'établissement.
- Déterminer une stratégie de diversification des financements (appels à projets, commercialisation, mécénat, etc.) et renforcer les ressources propres liées à la fréquentation; favoriser les croisements avec les initiatives associatives et privées, tout en veillant à la cohérence générale du projet artistique et culturel.

PROFIL RECHERCHÉ

- Personnalité attestant d'un parcours culturel et/ou artistique significatif et d'une solide expérience dans la gestion d'un établissement dans le secteur culturel.
- Disposer d'une capacité à concevoir et formuler des orientations artistiques fortes et originales pour la programmation spectacle vivant de la saison, le commissariat des expositions et l'ensemble du projet artistique et culturel de l'établissement.
- Disposer d'une vision politique et stratégique pour maintenir le CENTQUATRE comme un lieu à la fois de proximité, proche des habitantes et des habitants du nord-est parisien et de Paris, et comme un lieu de référence à l'échelle nationale et internationale.
- Être en mesure de traduire de manière opérationnelle à travers un projet d'établissement les politiques publiques de la culture de la Ville de Paris.
- Faire preuve de capacités managériales reconnues et d'une maîtrise du dialogue social.
- Posséder de solides connaissances en matière juridique, comptable et budgétaire du secteur public.
- Maîtriser l'anglais.

Règles particulières relatives au directeur ou à la directrice

Les règles d'incompatibilités sont celles régies par l'article R.1431-14 du code général des collectivités territoriales. Ces fonctions sont incompatibles avec un mandat électif dans l'une des collectivités territoriales membres de l'établissement et avec toute fonction dans un groupeement qui en est membre ainsi qu'avec celles de membre du conseil d'administration de l'établissement. Le-la directeur-ice ne peut prendre ou conserver aucun intérêt dans les entreprises en rapport avec l'établissement, occuper aucune fonction dans ces entreprises, ni assurer des prestations pour leur compte, à l'exception des filiales de l'établissement.

Contrat et rémunération

- Contrat de droit public à durée déterminée de 3 ans
- Rémunération en fonction des titres et de l'expérience d'après la candidate, et/ou position statutaire.
- Poste ouvert par voie statutaire (détachement, disponibilité) ou contractuelle. Niveau de responsabilité : A+

PROCÉDURE ET CALENDRIER

Les dossiers de candidatures (CV et note d'intention sur les orientations artistiques et culturelles du projet d'établissement – 5 pages maximum) doivent être adressés à :

Madame La Présidente de l'EPCC CENTQUATRE-PARIS par voie électronique à l'adresse suivante : bureauduspectacle@paris.fr
Dépôt des candidatures : date limite le 9 février 2025 à 23h.

Calendrier prévisionnel :

- Fin février 2025 : examen des candidatures et établissement d'une liste de candidates présélectionnées.
- Début mars 2025 : envoi aux candidates retenues d'un dossier en vue de l'écriture d'un projet d'établissement portant sur l'ensemble des missions assignées à l'EPCC.
- Fin avril 2025 : réception, par courriel, des projets d'établissement élaborés par les candidates.
- Mi-mai 2025 : audition des candidates par le jury institué par le Conseil d'administration de l'EPCC.
- Début juillet 2025 : proposition de nomination par le Conseil d'Administration suivi d'un arrêté de nomination par la Présidente de l'EPCC.
- Prise de fonction : fin octobre 2025.